RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Antoine LEGOUX

Expert – Comptable
Formé à la Médiation
Commissaire aux comptes
Certifié en évaluation d'entreprise
Expert agréé par la Cour de Cassation
Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de [redacted]
Expert près les Cours Administratives d'Appel de [redacted] et de Versailles
Ancien élu à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de [redacted]

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 1ER JANVIER 2025

L'an [redacted] et le 1er janvier, à minuit deux, l'associée unique de la société a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire au 22, rue du Chatellier 60600 CLERMONT sur convocation faite par le Président.

Monsieur Antoine LEGOUX préside la séance en sa qualité de Président de la société.

L'associé unique possède 100% des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Antoine LEGOUX, né le 1ER [redacted] à [redacted] et demeurant [redacted] de la Présidence de la société à compter du 31/12/2024 à minuit.
- Nomination de la société LEGOUX AUDIT CONSEIL en tant que Présidente de la société à compter de ce jour, elle-même représentée par Monsieur Antoine LEGOUX.
- Procuration donnée à Madame Natacha LEGOUX afin d'effectuer toutes les formalités liées à cette modification.
- Pouvoir général pour les formalités.

Le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Antoine LEGOUX

Expert – Comptable
Formé à la Médiation
Commissaire aux comptes
Certifié en évaluation d'entreprise
Expert agréé par la Cour de Cassation
Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de Paris
Expert près les Cours Administratives d'Appel de Paris et de Versailles
Ancien élu à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

1ère RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate la démission de Monsieur Antoine LEGOUX de la Présidence de la société en date du 31 décembre 2024 à minuit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide en conséquence de procéder à la nomination de la société :

LEGOUX AUDIT CONSEIL
Société à responsabilité limitée
D'expertise-comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 1.000 euros
107, avenue Victor Hugo 75116 PARIS
RCS PARIS 883 634 115

représentée par Monsieur Antoine LEGOUX son gérant

comme Présidente de la société à compter de ce jour pour une durée indéterminée.

La société LEGOUX AUDIT CONSEIL a fait savoir par avance qu'elle acceptait le mandat de Présidente et qu'elle n'était frappée d'aucune interdiction ou limitation lui interdisant l'exercice de celui-ci.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION

L'associée unique donne procuration à Madame Natacha LEGOUX aux fins d'effectuer toutes formalités nécessaires ou utiles, notamment de publicité et de dépôt et toute démarche en ligne entrant dans ce contexte.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Antoine LEGOUX

Expert – Comptable
Formé à la Médiation
Commissaire aux comptes
Certifié en évaluation d'entreprise
Expert agréé par la Cour de Cassation
Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de Paris
Expert près les Cours Administratives d'Appel de Paris et de Versailles
Ancien élu à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

4ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par l'associée unique.

Le Président de séance

[redacted]

SARL LEGOUX AUDIT CONSEIL
Associée unique et Présidente
Représentée par son Président
Antoine LEGOUX

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente

[redacted]